

— 2024 —

Chalonnnes-sur-Loire.

L'Ambassade des confréries aux Goulidons



L'Ambassade des confréries des Pays de la Loire a tenu son assemblée générale au centre de loisirs des Goulidons, avec au centre, à côté du président, Dominique Pairochon, Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes-sur-Loire, avec son diplôme de nouvelle ambassadrice d'honneur des confréries des Pays de la Loire.

Jeudi 18 janvier, l'Ambassade des confréries des Pays de la Loire s'est réunie à Chalonnnes-sur-Loire sous la présidence de Dominique Pairochon.

45 délégués représentant les 25 confréries adhérentes ont discuté des enjeux majeurs liés à la valorisation du patrimoine culturel immatériel régional. En effet, le ministère de la culture a inscrit ces confréries à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France.

Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes-sur-Loire, a partagé la richesse de son territoire. Après lecture du serment de l'Ambassade, démontrant ainsi son engagement envers les valeurs portées par les confréries, elle a été élevée au rang d'ambassadrice.

Le partenariat entre les confréries et les collectivités locales dans la promotion et la sauvegarde du patrimoine régional a été mis en lumière. Les représentants de la fête des Vins d'Anjou ont profité de l'occasion pour lancer une invitation officielle aux confréries pour participer activement à l'édition 2024.

Elles apportent une touche ancestrale et authentique à cet événement viticole majeur. Cette collaboration renforce les liens entre les traditions locales et les célébrations viticoles, inscrivant les confréries dans le cœur même de la vie culturelle régionale.

Ouest-France, le 23 janvier 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

Les Confréries des Pays de la Loire réunies pour parler rayonnement



L'Ambassade des Confréries des Pays de la Loire était réunie aux Goulidons.

Le jeudi 18 janvier, l'Ambassade des Confréries des Pays de la Loire s'est réunie à Chalonnnes-sur-Loire pour une session dédiée à la communication, l'animation, et la représentation régionale.

Sous la présidence de Dominique Pairochon, 45 délégués représentant les 25 confréries adhérentes se sont rassemblés pour discuter des enjeux liés à la promotion et à la valorisation du patrimoine culturel immatériel régional.

Ces travaux font suite à l'inscription par le ministère de la Culture des confréries à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel de la France. Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes-sur-Loire a été élevée au rang d'ambassadrice, un titre honorifique réservé aux personnalités soutenant la préservation et la promotion du patrimoine culturel.

La réussite de cette réunion à Chalonnnes-sur-Loire témoigne de la vitalité

des collaborations et de l'engagement commun en faveur de la préservation des traditions et de l'identité culturelle des Pays de la Loire , assurent les organisateurs.

Les représentants ont lancé une invitation aux confréries pour participer à l'édition 2024 de la Fête des vins d'Anjou le 18 et 19 mai sur les quais.

Le Courrier de l'Ouest, le 27 janvier 2024